

Université Bishop's

**États financiers
au 30 avril 2015**

Université Bishop's

États financiers au 30 avril 2015

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Produits et charges	4
Évolution des soldes de fonds	5
Flux de trésorerie	6
Bilan	7
Notes complémentaires	8 - 18



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Université Bishop's

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 500
455, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 6G4

Téléphone : 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958
Télécopieur : 819 821-3640
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Université Bishop's, qui comprennent le bilan au 30 avril 2015 et les états des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université Bishop's au 30 avril 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L. ¹

Sherbrooke
Le 2 octobre 2015

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A125487

Université Bishop's

Produits et charges

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Subventions - Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	21 285 201	23 538 568	341 857	187 460	2 270 155	2 110 836	23 897 213	25 836 864
Droits de scolarité	11 586 446	11 748 885					11 586 446	11 748 885
Autres frais étudiants	933 158	923 875					933 158	923 875
Autres	461 216	599 100	440 959	392 136	451 356	272 822	1 353 531	1 264 058
Contributions - Fondation de l'Université Bishop's			2 272 670	2 347 259	317 055	205 990	2 589 725	2 553 249
Subventions pour la recherche			833 281	789 614			833 281	789 614
Services aux étudiants	2 372 212	2 319 748					2 372 212	2 319 748
Entreprises auxiliaires	8 830 242	11 927 632					8 830 242	11 927 632
	45 468 475	51 057 808	3 888 767	3 716 469	3 038 566	2 589 648	52 395 808	57 363 925
Charges								
Enseignement	21 685 447	20 995 638	615 401	474 769			22 300 848	21 470 407
Recherche financée			1 091 711	967 017			1 091 711	967 017
Soutien académique								
Bibliothèque	1 408 282	1 442 649	21 539	18 834			1 429 821	1 461 483
Technologie de l'information et audiovisuelle	1 381 502	1 286 791					1 381 502	1 286 791
Soutien administratif								
Administration								
Terrains et bâtiments	5 655 663	6 004 886	76 568	73 120			5 732 231	6 078 006
Services aux étudiants	4 541 886	4 627 959	9 987	2 991			4 551 873	4 630 950
Bourses d'études	2 246 156	2 206 675	687 187	379 422			2 933 343	2 586 097
Entreprises auxiliaires	132 550	99 156	1 268 489	1 689 583			1 401 039	1 788 739
Intérêts sur la dette à long terme et le financement temporaire (note 4)	7 663 200	9 359 045	117 885	110 733			7 781 085	9 469 778
Intérêts sur l'instrument financier dérivé (note 4)					918 194	850 372	918 194	850 372
Autres intérêts (note 4)	43 363	44 188			233 921	246 236	233 921	246 236
Amortissement des immobilisations corporelles								
Amortissement d'autres actifs								
Radiation d'immobilisations corporelles			3 918 759	3 486 349			3 918 759	3 486 349
Indemnités de retraite et de départ			51 466	51 466			51 466	51 466
Avantages sociaux futurs	19 514	17 714	109 008	25 037			109 008	25 037
Amortissement du régime de retraite	(8 700)	1 242 000					19 514	17 714
Variation de la juste valeur des placements	1 190 453	1 219 819					(8 700)	1 242 000
Variation de la juste valeur de l'instrument financier dérivé	58 029	(45 443)				450	1 190 453	1 219 819
Variation de la juste valeur de la dette à long terme					172 644	(379 041)	58 029	(44 993)
					472 230	(263 932)	172 644	(379 041)
							472 230	(263 932)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	46 017 345	48 501 077	3 888 767	3 716 469	5 876 222	4 016 937	55 782 334	56 234 483
	(548 870)	2 556 731	-	-	(2 837 656)	(1 427 289)	(3 386 526)	1 129 442

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Bishop's
Évolution des soldes de fonds
pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début								
Soldes de fonds (négatifs) déjà établis	(35 516 330)	(31 869 646)			8 954 579	6 631 153	(26 561 751)	(25 238 493)
Modification comptable (note 2)	20 100	(15 709 900)			20 100		20 100	(15 709 900)
Soldes de fonds (négatifs) redressés	(35 496 230)	(47 579 546)			8 954 579	6 631 153	(26 541 651)	(40 948 393)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(548 870)	2 556 731	-	-	(2 837 656)	(1 427 289)	(3 386 526)	1 129 442
Avantages sociaux futurs - réévaluations et autres éléments	(10 382 100)	13 277 300					(10 382 100)	13 277 300
Virements interfonds (note 5)	(3 686 894)	(3 750 715)			3 686 894	3 750 715		
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(50 114 094)	(35 496 230)	-	-	9 803 817	8 954 579	(40 310 277)	(26 541 651)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Bishop's

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

	2015 \$	2014 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(3 386 526)	1 129 442
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 918 759	3 486 349
Amortissement d'autres actifs	51 466	51 466
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(2 125 331)	(1 794 294)
Variation nette de la juste valeur des placements	(61 304)	(188 740)
Variation nette de la juste valeur de l'instrument financier dérivé	172 644	(379 041)
Variation nette de la juste valeur de la dette à long terme	472 230	(263 932)
	(958 062)	2 041 250
Avantages sociaux futurs	(8 700)	1 242 000
Rentes de bienfaisance payables	60 315	85 265
Variation nette d'autres éléments d'actif et de passif		
Débiteurs	3 296 870	(383 718)
Avances à la Fondation de l'Université Bishop's	(630 951)	(875 680)
Frais payés d'avance	(53 208)	(55 891)
Produits reportés	(98 139)	(287 009)
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	631 995	750 693
Apports reportés	282 851	354 345
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	2 522 971	2 871 255
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(50 006)	(100 000)
Cession de placements	152 922	151 170
Acquisition d'immobilisations corporelles	(15 449 984)	(19 109 366)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(15 347 068)	(19 058 196)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de la facilité de crédit	400 000	7 500 000
Variation nette des acceptations bancaires	(251 000)	(234 000)
Emprunts à long terme	8 907 426	10 000 000
Remboursements de la dette à long terme	(1 689 097)	(7 622 370)
Apports afférents aux immobilisations corporelles	8 115 483	6 772 398
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	15 482 812	16 416 028
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 658 715	229 087
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début	113 009	(116 078)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2 771 724	113 009

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Bishop's

Bilan

au 30 avril 2015

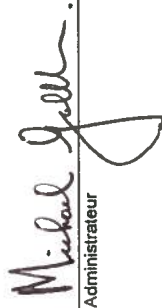
	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
ACTIF								
Court terme								
Encaisse	2 771 724	113 009					2 771 724	113 009
Débiteurs	2 311 421	2 180 770	17 002	13 636	56 503		2 384 926	2 194 406
Débiteurs - Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	911 998	4 401 490			40 679	38 577	952 677	4 440 067
Avances à la Fondation de l'Université Bishop's	1 464 316	833 365					1 464 316	833 365
Frais payés d'avance	637 151	583 943					637 151	583 943
	8 096 610	8 112 577	17 002	13 636	97 182	38 577	8 210 794	8 164 790
Long terme								
Débiteurs	834 592	834 592					834 592	834 592
Avances interfonds, sans intérêt	6 398 229	9 617 966	2 810 003	2 547 415			1 063 971	1 105 583
Placements (note 7)	87 111	142 620			976 860	962 963	79 004 042	70 059 458
Immobilisations corporelles (note 8)					79 004 042	70 059 458	220 001	271 467
Autres actifs (note 9)					2 089 409	2 161 664	2 089 409	2 161 664
Subventions à recevoir (note 10)					82 387 494	73 494 129	91 422 809	82 597 554
	15 416 542	18 707 755	2 827 005	2 561 051				
PASSIF								
Court terme								
Découvert bancaire et facilité de crédit (note 11)	18 000 000	17 600 000			4 992 000	5 243 000	18 000 000	17 600 000
Acceptations bancaires (note 12)					3 365 968	5 955 107	4 992 000	5 243 000
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 13)	5 819 751	5 168 361	3 037	19 934	1 240 662	1 068 018	9 188 756	11 143 402
Juste valeur de l'instrument financier dérivé (note 12)							1 491 085	1 068 018
Produits reportés	1 491 085	1 589 224			9 513 895	1 689 100	1 491 085	1 589 224
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an					19 112 525	13 955 225	9 513 895	1 689 100
	25 310 836	24 357 585	3 037	19 934			44 426 398	38 332 744
Long terme								
Charges à payer relatives aux rentes de bienfaisance					973 236	912 921	973 236	912 921
Dus interfonds, sans intérêt					9 208 232	12 165 381		
Apports reportés (note 14)			2 823 968	2 541 117			2 823 968	2 541 117
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)					15 543 625	9 625 728	15 543 625	9 625 728
Dette à long terme (note 15)					27 746 059	27 880 295	27 746 059	27 880 295
Passif au titre des prestations définies (note 16)	40 219 800	29 846 400					40 219 800	29 846 400
	65 530 636	54 203 985	2 827 005	2 561 051	72 583 677	64 539 550	131 733 086	109 139 205
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)								
Déficit	(50 114 094)	(35 496 230)			9 803 817	8 954 579	(50 114 094)	(35 496 230)
Investis en immobilisations	(50 114 094)	(35 496 230)			9 803 817	8 954 579	(40 310 277)	(26 541 651)
	15 416 542	18 707 755	2 827 005	2 561 051	82 387 494	73 494 129	91 422 809	82 597 554

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration.



Administrateur



Administrateur

Université Bishop's

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Université Bishop's a été fondée en 1843, en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada, sous le nom de Collège Bishop's. L'établissement a obtenu le statut d'université en 1853 en tant qu'Université du Collège Bishop's, puis a adopté le nom d'Université Bishop's (ci-après l'« Université ») en 1958. La mission de l'Université comprend l'éducation postsecondaire, la recherche et le service communautaire. L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré et, en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu, elle est exemptée des impôts.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Au 1er mai 2014, l'Université a appliqué le chapitre 3463, « Communication de l'information sur les avantages sociaux futurs par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* pour la comptabilisation des charges de retraite et autres avantages sociaux. Conformément aux dispositions transitoires, cette nouvelle norme, applicable aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014, a été appliquée rétrospectivement. Antérieurement, l'Université appliquait le chapitre 3461, « Avantages sociaux futurs », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ainsi, elle évaluait auparavant les obligations au titre des prestations constituées selon une évaluation établie aux fins de la comptabilisation conformément aux directives du chapitre 3461 et comptabilisait aux résultats les gains et pertes actuariels et le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes de retraite selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes de retraite. La nouvelle norme élimine la possibilité de reporter la comptabilisation des gains et pertes actuariels ainsi que celle du coût des services passés aux exercices futurs en exigeant leur comptabilisation immédiate à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct.

Au fonds de fonctionnement sans restriction, cette modification comptable a entraîné une diminution du passif au titre des prestations définies et une augmentation du solde de fonds non grevé d'affectations de 20 100 \$ au 30 avril 2014, une diminution de la charge d'avantages sociaux futurs et une augmentation de l'excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice de 2 452 700 \$ en 2014, ainsi que la présentation des réévaluations et autres éléments à l'état de l'évolution du solde de fonds sous un poste distinct. Le montant de l'ajustement relatif aux exercices antérieurs aux exercices présentés de 15 709 900 \$ a été présenté en diminution du solde d'ouverture du solde de fonds de l'exercice 2014.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, conformément aux besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ci-après « MEESR ») à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*.

Principes de consolidation

Le résultat net de l'organisme sans but lucratif affilié à l'Université, la Fondation de l'Université Bishop's, n'est pas consolidé dans ces états financiers. La note 19 présente les informations concernant cet organisme.

Comptabilité par fonds

Les présents états financiers sont établis selon le principe de comptabilité par fonds, à l'aide de la méthode du report. Les fonds utilisés sont catégorisés de la façon suivante :

- Fonds de fonctionnement, comprenant l'enseignement, le soutien académique et administratif, les services aux étudiants ainsi que les entreprises auxiliaires, telles que les résidences et les services alimentaires, le centre sportif, le théâtre et le stationnement, tous sans affectation d'origine externe;
- Fonds avec restrictions, comprenant les montants reçus par l'Université faisant l'objet d'une affectation d'origine interne, externe ou d'un donateur, et servant principalement au soutien des bourses et des services aux étudiants, à l'enrichissement académique et aux activités de recherche;
- Fonds d'immobilisations, comprenant les fonds consacrés aux actifs à long terme, notamment les immobilisations corporelles et certains placements.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille proche) sont évalués à leur juste valeur qui est, dans le cas des actifs ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés à l'état des produits et charges au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2015

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements dans le fonds équilibré et le fonds du marché monétaire ainsi que la dette à long terme pour laquelle l'Université a fait le choix de l'évaluer à la juste valeur en la désignant à cette fin.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des produits et charges à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût ou au coût après amortissement est comptabilisée à l'état des produits et charges au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés pour réduire l'exposition de sa dette aux taux d'intérêt. Elle n'utilise pas d'instruments financiers à des fins de transaction ou de spéculation.

L'Université a recours à un swap des taux d'intérêt pour gérer le risque de fluctuation des taux d'intérêt sur ses acceptations bancaires. Ce swap consiste en l'échange périodique d'intérêt sans modifier la valeur nominale du montant (du capital) en fonction duquel les paiements sont calculés.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, et les variations qui en découlent sont comptabilisées à l'état des produits et charges au fonds d'immobilisations.

Constatation des produits

Apports

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. De plus, l'Université constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé, alors que les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis. Les gains ou pertes réalisés sur la cession de placements sont comptabilisés lorsque les valeurs sont cédées, en fonction du coût. Les gains ou pertes non liés aux variations de la valeur marchande sont présentés au poste Variation de la juste valeur des placements à l'état des produits et charges.

Autres produits

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité et autres frais étudiants, les services aux étudiants et les revenus des entreprises auxiliaires. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- L'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Avantages sociaux futurs

L'Université constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'Université comptabilise au bilan ses obligations découlant des régimes à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'Université détermine les obligations au titre des prestations définies en s'appuyant sur la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé à l'état des produits et charges sous le poste Avantages sociaux futurs. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les revenus d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des produits et charges au cours d'un exercice ultérieur.

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2015

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations corporelles acquises à l'aide des fonds de fonctionnement sont présentées à titre de virements interfonds à l'état de l'évolution des soldes de fonds. Les immobilisations corporelles acquises à l'aide des fonds avec restrictions sont comptabilisées à titre de produits au fonds d'immobilisations lorsque l'apporteur de fonds n'a pas spécifié le montant destiné aux acquisitions d'immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles d'entreprises auxiliaires sont additionnées au fonds d'immobilisations et les paiements sur la dette à long terme y afférente ou les contributions au financement des acquisitions sont présentés à titre de transferts interfonds à l'état de l'évolution des soldes de fonds.

Amortissement

Les taux annuels et les périodes d'amortissement sont fixés par le MEESR. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	Périodes
Aménagement de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Mobilier, matériel roulant, logiciels	5 ans
Équipement	5, 10 ou 15 ans
Équipement informatique	3 ans
Documents de bibliothèque	10 ans

Réduction de valeur

Lorsque l'Université constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des produits et charges.

Autres actifs

L'Université détient une participation représentant 1/19 du coût d'un système de télécommunications haute vitesse, en vertu d'un accord entre le MEESR, le Réseau interordinateurs scientifique québécois (RISQ) Inc. et les universités. L'amortissement annuel est établi selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat signé par le MEESR et l'Université (16 ans).

Service de la dette à long terme

En ce qui a trait aux obligations concernant la dette à long terme, le gouvernement du Québec prend en charge les paiements annuels sur le capital et les intérêts au nom de l'Université, puis ces derniers sont comptabilisés à titre de diminutions de la dette y afférente.

4 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	2015	2014
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	757 940	705 562
Intérêts sur le découvert bancaire, la facilité de crédit et les acceptations bancaires	437 538	435 234
	<u>1 195 478</u>	<u>1 140 796</u>

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2015

5 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, l'Université a transféré 2 118 394 \$ (3 023 901 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2014) du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations afin de financer les décaissements nets liés aux immobilisations corporelles, au remboursement de la dette à long terme et au paiement des intérêts sur la dette à long terme et a transféré 1 568 500 \$ (726 814 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2014) du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations à titre de réserve pour les futures rénovations des résidences.

6 - AIDE GOUVERNEMENTALE

Chaque année, le MEESR soutient financièrement certains projets d'immobilisations de l'Université pour lesquels la forme de financement est finalisée à une date ultérieure. Les montants interfonds dus, provenant respectivement du fonds de fonctionnement ou du fonds d'immobilisations ou étant destinés à ces fonds, comprennent donc des dépenses en immobilisations et des intérêts sur le financement temporaire encourus d'un montant de 4 491 575 \$ (2 679 387 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2014) pour lesquels le financement n'a pas encore été reçu ou finalisé par le MEESR.

7 - PLACEMENTS

	2015	2014
	\$	\$
Fonds équilibré, McLean Budden, représentant un fonds de donation de rentes de bienfaisance	973 733	913 416
Fonds du marché monétaire, McLean Budden, représentant le régime complémentaire de retraite des employés	3 127	49 547
MSBI Valorisation Inc., 8 actions, 0,8 %	4 000	4 000
Fonds d'investissement MSBI - Société en commandite, 1 unité, 0,35 %	83 105	138 620
Corporation Aligo Inc.	6	
	<u>1 063 971</u>	<u>1 105 583</u>

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	417 644		417 644
Aménagement de terrains	3 154 150	1 199 426	1 954 724
Bâtiments	63 106 430	25 851 965	37 254 465
Améliorations majeures aux bâtiments	35 604 023	5 985 643	29 618 380
Améliorations majeures aux constructions en cours	1 639 503		1 639 503
Mobilier, équipement, matériel roulant, équipement informatique	7 600 429	4 042 879	3 557 550
Documents de bibliothèque	8 658 209	4 974 693	3 683 516
Logiciels	1 929 804	1 051 544	878 260
	<u>122 110 192</u>	<u>43 106 150</u>	<u>79 004 042</u>

	2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	417 644		417 644
Aménagement de terrains	3 154 150	1 041 252	2 112 898
Bâtiments	34 194 481	25 110 200	9 084 281
Constructions en cours	21 680 582		21 680 582
Améliorations majeures aux bâtiments	32 435 183	4 878 891	27 556 292
Améliorations majeures aux constructions en cours	1 307 316		1 307 316
Mobilier, équipement, matériel roulant, équipement informatique	6 966 421	3 621 854	3 344 567
Documents de bibliothèque	7 879 812	4 228 054	3 651 758
Logiciels	1 670 979	797 139	873 840
Logiciels en cours	30 280		30 280
	<u>109 736 848</u>	<u>39 677 390</u>	<u>70 059 458</u>

Au cours de l'exercice, le total des immobilisations corporelles entièrement amorties qui ont été radiées représente 490 000 \$.

Le poste Créditeurs et autres dettes de fonctionnement inclut une somme de 3 346 898 \$ au 30 avril 2015 (5 933 539 \$ au 30 avril 2014) liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2015

9 - AUTRES ACTIFS

	2015	2014
	\$	\$
Système de télécommunications (RISQ), au coût après amortissement	205 593	254 935
Autres	14 408	16 532
	<u>220 001</u>	<u>271 467</u>

10 - SUBVENTIONS À RECEVOIR ET APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les subventions à recevoir représentent des subventions approuvées par le MEESR, mais financées par une dette à long terme émise au nom de l'Université et pour lesquelles les fonds n'ont pas encore été reçus. Ces montants sont dus immédiatement, mais leur recouvrement n'est pas prévu au cours du prochain exercice et, à ce titre, ils sont présentés à long terme.

Les apports reportés représentent le montant non amorti des dons et des subventions reçus pour les acquisitions d'immobilisations corporelles.

L'amortissement des apports reportés est comptabilisé à titre de produit à l'état des produits et charges. Les variations des soldes des subventions à recevoir et des apports reportés se détaillent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Subventions à recevoir (nettes des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles) au début	(7 464 064)	(2 485 960)
Amortissement des apports reportés	2 125 331	1 794 294
Apports reçus	(8 115 483)	(6 772 398)
Subventions à recevoir (nettes des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles) à la fin	<u>(13 454 216)</u>	<u>(7 464 064)</u>

Les variations des subventions à recevoir et des apports reportés, présentées en fonction des principaux apporteurs de fonds, se détaillent comme suit :

Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

	2015	2014
	\$	\$
Subventions à recevoir au début	2 161 664	2 670 119
Amortissement des apports reportés	1 512 385	1 377 112
Apports reçus	(1 584 640)	(1 885 567)
Subventions à recevoir à la fin	<u>2 089 409</u>	<u>2 161 664</u>

Fondation de l'Université Bishop's

	2015	2014
	\$	\$
Apports reportés au début	(1 438 525)	(1 592 055)
Amortissement des apports reportés	225 949	201 004
Apports reçus	(1 348 563)	(47 474)
Apports reportés à la fin	<u>(2 561 139)</u>	<u>(1 438 525)</u>

Autres

	2015	2014
	\$	\$
Apports reportés au début	(8 187 203)	(3 564 024)
Amortissement des apports reportés	386 997	216 178
Apports reçus	(5 182 280)	(4 839 357)
Apports reportés à la fin	<u>(12 982 486)</u>	<u>(8 187 203)</u>

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2015

11 - DÉCOUVERT BANCAIRE ET FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Université possède une facilité de crédit autorisée de 34 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (3 %) ou au taux des acceptations bancaires plus 0,3 % de frais d'estampillage (1,54 % au 30 avril 2014) et renouvelable en juillet 2015, dont 16 000 000 \$ étaient toujours inutilisés à la fin de l'exercice.

12 - ACCEPTATIONS BANCAIRES

L'Université dispose d'une facilité de crédit autorisée de 4 992 000 \$ (5 243 000 \$ au 30 avril 2014) sous forme d'acceptations bancaires, portant intérêt au taux des acceptations bancaires plus 0,3 % de frais d'estampillage (1,298 %; 1,54 % au 30 avril 2014) dans le cadre du financement de la résidence étudiante Paterson.

Au 30 avril 2015, l'Université détient une entente pour le swap de ses taux d'intérêt, échéant en septembre 2028. Selon cette entente, les paiements ou les encaissements concernant l'écart entre le taux d'intérêt fixe de 5,42 % et le taux des acceptations bancaires plus 0,3 % de frais d'estampillage (1,298 % au 30 avril 2015) ont été effectués.

Le montant notionnel de cette entente de swap conclue par l'Université est de 4 992 000 \$ au 30 avril 2015. La juste valeur du passif du swap réalisé, selon l'information obtenue de l'institution financière, est de 1 240 862 \$.

13 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2015	2014
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	8 029 072	9 958 783
Vacances et heures supplémentaires à payer	1 159 684	1 184 619
	<u>9 188 756</u>	<u>11 143 402</u>

14 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent la portion non utilisée des fonds reçus qui, en vertu d'affectation d'origine externe, sont destinés à couvrir des dépenses particulières autres que les acquisitions d'immobilisations corporelles présentées à la note 10.

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début	2 541 117	2 186 772
Apports reçus	4 171 619	4 070 814
Amortissement des apports reportés	(3 888 768)	(3 716 469)
Solde à la fin	<u>2 823 968</u>	<u>2 541 117</u>

Le solde des apports reportés, présenté en fonction des principales catégories, se détaille comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Enseignement, services aux étudiants et bourses	1 388 544	1 451 488
Recherche	698 050	289 670
Autres	737 374	799 959
Solde à la fin	<u>2 823 968</u>	<u>2 541 117</u>

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2015

15 - DETTE À LONG TERME

	2015 \$	2014 \$
Service assuré par l'Université		
<i>Pour financer le tunnel de chauffage - rénovations majeures :</i>		
Emprunt à terme, d'une valeur nominale de 563 707 \$ (599 101 \$ au 30 avril 2014), 5 %, remboursable par versements mensuels de 5 379 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2016	590 254	637 975
<i>Pour financer le nouveau système étudiant :</i>		
Emprunt à terme, d'une valeur nominale de 340 416 \$ (387 917 \$ au 30 avril 2014), 2,53 %, remboursable par versements mensuels de 3 958 \$, échéant en juin 2017	346 520	391 617
Service assuré par le gouvernement du Québec		
<i>Les subventions d'investissement du MEESR sont autorisées en vertu d'un plan quinquennal d'investissement et sont financées par le gouvernement du Québec par la voie d'emprunts publics effectués au nom de l'Université (obligation garantie par une subvention).</i>		
<i>Le gouvernement du Québec assure donc la gestion, l'administration et le service de la dette à long terme présentée ci-après.</i>		
Emprunt à terme, d'une valeur nominale de 4 650 432 \$ (4 987 824 \$ au 30 avril 2014), 2,559 %, remboursable par versements annuels de 337 392 \$, renouvelable en juin 2016	4 775 064	5 151 030
Emprunt à terme, d'une valeur nominale de 6 160 000 \$ (6 440 000 \$ au 30 avril 2014), 1,9257 %, remboursable par versements annuels de 280 000 \$, renouvelable en avril 2017	6 279 249	6 512 454
Emprunt à terme, d'une valeur nominale de 5 520 000 \$ (5 760 000 \$ au 30 avril 2014), 2,1182 %, remboursable par versements annuels de 240 000 \$, renouvelable en juin 2018	5 667 512	5 732 614
Emprunt à terme, d'une valeur nominale de 7 589 629 \$ (8 044 814 \$ au 30 avril 2014), 1,382 %, remboursable par versements annuels de 455 185 \$, renouvelable en avril 2016	7 626 813	8 066 910
Emprunt à terme, d'une valeur nominale de 1 414 400 \$ (1 500 000 \$ au 30 avril 2014), 1,435 %, remboursable par versements annuels de 85 600 \$, renouvelable en décembre 2016	1 425 241	1 499 450
Emprunt à terme, d'une valeur nominale de 1 500 000 \$, 1,435 %, remboursable par versements annuels de 60 000 \$, renouvelable en juin 2032	1 481 386	
Service assuré par d'autres sources		
<i>Pour financer la construction des résidences étudiantes Kuehner, Munster et Abott subventionnée par le MEESR :</i>		
Prêts hypothécaires, garantis par des immeubles dont la valeur comptable nette est de 55 660 \$ au 30 avril 2015, d'une valeur nominale de 51 645 \$ (112 415 \$ au 30 avril 2014), 5,375 % à 5,75 % (5,125 % à 5,75 % au 30 avril 2014), remboursables par versements semestriels de 27 595 \$, capital et intérêts, échéant à différentes dates de septembre 2015 à 2016	51 757	118 318
<i>Pour financer les rénovations du Théâtre Centennial subventionnées par le ministère de la Culture et des Communications :</i>		
Emprunt à terme, d'une valeur nominale de 562 897 \$ (596 021 \$ au 30 avril 2014), 3,1 %, remboursable par versements semestriels de 25 673 \$, capital et intérêts, renouvelable en mai 2018	573 936	593 856
<i>Pour financer la construction d'un terrain de gazon synthétique subventionnée par le MEESR :</i>		
Emprunt hypothécaire, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, d'une valeur nominale de 679 486 \$ (793 621 \$ au 30 avril 2014), 5,89 %, remboursable par versements semestriels de 160 879 \$, capital et intérêts, renouvelable en mai 2019	750 092	865 171
<i>Pour financer la construction du centre sportif subventionnée par le MEESR :</i>		
Emprunt hypothécaire, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, d'une valeur nominale de 7 407 426 \$, 3,097%, remboursable par versements annuels de 872 681 \$, capital et intérêts, renouvelable en septembre 2024	7 692 130	
	37 259 954	29 569 395
	(9 513 895)	(1 689 100)
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	27 746 059	27 880 295

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2015

15 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	\$
2016	9 513 895
2017	13 235 603
2018	1 400 990
2019	6 165 593
2020	938 385
2021 et plus	5 185 572

16 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

- 1) L'Université offre un régime de retraite à prestations déterminées pour les employés à temps plein admissibles (le « régime de retraite pour les employés à temps plein »).
- 2) L'Université offre aussi un régime complémentaire de retraite aux bénéficiaires du régime de retraite pour les employés à temps plein.
- 3) L'Université est aussi le promoteur d'un régime de retraite à cotisations déterminées pour les employés à temps partiel admissibles.
- 4) Certains employés (faculté et bibliothécaires) de l'Université ont droit à un régime de retraite anticipée, tel qu'il est prévu par leur convention collective.

La dernière évaluation actuarielle des régimes de retraite aux fins de financement a eu lieu le 30 juin 2014.

L'Université verse des annuités supplémentaires de 2 027 400 \$ (2 027 400 \$ en 2014), dont 810 960 \$ (787 307 \$ en 2014) proviennent des cotisations versées par les employés, et 647 798 \$ (647 798 \$ en 2014) représentent un dû par les employés.

Les détails sur les régimes de retraite de l'Université sont présentés ci-après :

	2015				
	Régime de retraite pour les employés à temps plein	Régime complémentaire de retraite	Assurance retraite	Programme de retraite anticipée	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(140 903 200)	(1 793 200)	(16 707 000)	(2 888 300)	(162 291 700)
Juste valeur des actifs des régimes	122 071 900				122 071 900
Situation de capitalisation - déficit et passif au titre des prestations définies	(18 831 300)	(1 793 200)	(16 707 000)	(2 888 300)	(40 219 800)

Les hypothèses significatives utilisées sont les suivantes
 (moyenne pondérée en pourcentage) :

Obligations au titre des prestations définies au 30 avril					
Taux d'actualisation	5,75%	5,75%	5,75%	5,75%	5,75%
Taux d'augmentation des salaires	2,5%	2,5%	s.o	2,5%	2,5%
Coûts des avantages sociaux pour les exercices se terminant le 30 avril					
Taux d'actualisation	6%	6%	6%	6%	6%
Taux d'augmentation des salaires, excluant les augmentations d'échelons	2,5%	2,5%	s.o	2,5%	2,5%

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2015

16 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

	2014			
	Régime de retraite pour les employés à temps plein	Régime complémentaire de retraite	Assurance retraite	Programme de retraite anticipée
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(124 392 200)	(2 084 800)	(13 549 800)	(2 680 500)
Juste valeur des actifs des régimes	112 860 900			
Situation de capitalisation - déficit et passif au titre des prestations définies	(11 531 300)	(2 084 800)	(13 549 800)	(2 680 500)
				(29 846 400)

Les hypothèses significatives utilisées sont les suivantes
(moyenne pondérée en pourcentage) :

Obligations au titre des prestations définies au 30 avril					
Taux d'actualisation	6%	6%	6%	6%	6%
Taux d'augmentation des salaires	2,5%	2,5%	s.o.	2,5%	2,5%
Coût des avantages sociaux pour les exercices se terminant le 30 avril					
Taux d'actualisation	6%	6%	6%	6%	6%
Taux d'augmentation des salaires, excluant les augmentations d'échelons	2,5%	2,5%	s.o.	2,5%	2,5%

17 - ENGAGEMENTS

L'Université a conclu des ententes de location à long terme pour de l'équipement et des services de télécommunications échéant à différentes dates jusqu'au 20 avril 2020. Les paiements minimums exigibles totalisent 455 419 \$, incluant les paiements suivants au cours des cinq prochains exercices :

	\$
2016	138 792
2017	118 528
2018	69 300
2019	65 100
2020	63 700

L'Université a entrepris divers projets d'immobilisations corporelles et, à ce titre, s'est engagée pour un montant total de 1 473 291 \$. L'Université prévoit honorer ces engagements dans le cours normal de ses activités, lesquels seront financés par des sources externes.

18 - ÉVENTUALITÉS

Litiges

Une poursuite d'un montant de 9 300 000 \$ a été déposée contre l'Université relativement à des dommages personnels subis par un étudiant. La direction a transmis la réclamation à ses assureurs. Il n'est pas possible à ce moment-ci d'établir le montant ultime de passif qui pourrait en découler.

De plus, dans le cours normal de ses activités, l'Université est impliquée dans diverses procédures judiciaires, notamment des réclamations liées aux lois du travail et au Code civil du Québec. Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer l'issue finale de ces procédures initiées ou en cours au 30 avril 2015, l'Université est d'avis qu'elles se résolveront sans incidence significative sur sa situation financière. L'Université chargera tout paiement exigible aux activités de fonctionnement au cours de l'exercice ou le règlement aura lieu; si le montant peut être estimé et est considéré comme probable, il sera prévu dans les charges à payer.

19 - APPARENTÉ - FONDATION DE L'UNIVERSITÉ BISHOP'S

La Fondation de l'Université Bishop's (ci-après la « Fondation ») recueille des fonds auprès des anciens étudiants de l'Université et de la communauté. La Fondation est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Selon les règlements de la Fondation, toutes les ressources de la Fondation doivent être remises à l'Université ou utilisées pour le bénéfice de cette dernière.

La Fondation n'est pas consolidée dans les états financiers de l'Université. Le résumé financier de cette entité non consolidée aux 30 juin 2015 et 2014 et pour les exercices terminés à ces dates se détaille comme suit :

	2015-06-30	2014-06-30
	\$	\$
Situation financière		
Actif à court terme	792 603	1 447 150
Placements, à la juste valeur	44 660 498	39 628 908
Total des actifs	45 453 101	41 076 058
Passif à court terme	931 260	1 377 522
Soldes de fonds (a)	44 521 841	39 698 536
	45 453 101	41 076 058

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2015

19 - APPARENTÉ - FONDATION DE L'UNIVERSITÉ BISHOP'S (suite)

	<u>2015-06-30</u>	<u>2014-06-30</u>
	\$	\$
Résultats des activités et évolution des soldes de fonds		
Produits de placements	3 684 834	6 538 210
Dons et autres	<u>4 635 032</u>	<u>2 641 419</u>
Total des produits	8 319 866	9 179 629
Total des charges (b)	<u>(3 600 733)</u>	<u>(4 020 409)</u>
Gain sur la cession de placements	<u>104 172</u>	<u>49 436</u>
Excédent des produits par rapport aux charges et variation nette des soldes de fonds	<u><u>4 823 305</u></u>	<u><u>5 208 656</u></u>

	<u>2015-06-30</u>	<u>2014-06-30</u>
	\$	\$
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	382 221	(1 219 547)
Activités d'investissement et de financement	<u>(631 284)</u>	<u>1 861 481</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	<u><u>(249 063)</u></u>	<u><u>641 934</u></u>

- (a) Conformément aux accords conclus avec les donateurs, les dons affectés, soit 29 202 574 \$ (27 573 124 \$ au 30 juin 2014) des actifs de la Fondation, doivent être maintenus pendant au moins 10 ans à partir de la date du don. Les produits de placements réalisés sont utilisés principalement pour soutenir les bourses d'études et les services aux étudiants, l'enrichissement académique ainsi que les activités de soutien et de recherche.
- (b) Le total des charges comprend des contributions s'élevant à 2 965 648 \$ (3 721 164 \$ en 2014) et des frais de gestion de 36 000 \$ (36 000 \$ en 2014) pour l'Université.

Les états financiers de la Fondation pour l'exercice terminé le 30 juin 2015 n'ont pas encore été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation au moment de publier les états financiers de l'Université.

20 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'Université est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan, autre que le placement du fonds équilibré. L'Université a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes débiteurs, les avances à la Fondation de l'Université Bishop's et les subventions à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Université. De plus, les placements dans le fonds équilibré et des fonds du marché monétaire exposent aussi indirectement l'Université au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'Université l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

– **Risque de taux d'intérêt :**

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les acceptations bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. L'Université a conclu un swap de taux d'intérêt à long terme afin de diminuer les coûts du financement de sa dette et de gérer le risque de variations des taux d'intérêt (note 12). Cette entente prévoit la conversion des taux d'intérêt variables en taux fixes et n'est pas admissible à la comptabilité de couverture. Au 30 avril 2015, la juste valeur négative de cet instrument financier dérivé est de 1 240 662 \$ (1 088 018 \$ au 30 avril 2014) et est présentée à titre de passif au bilan.

La dette à long terme, dont l'Université assure le service pour différents projets, porte intérêt à taux fixe et expose donc l'Université au risque de variations de la juste valeur résultant des variations de taux d'intérêt. La dette à long terme prise en charge par le gouvernement du Québec ne représente aucun risque, puisque le service de cette dette est assuré par le gouvernement du Québec.

– **Risque de prix autre :**

L'Université est exposée au risque de prix autre en raison des placements dans le fonds équilibré et le fonds du marché monétaire, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Université est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2015

20 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

La valeur comptable des actifs financiers de l'Université qui sont évalués au coût après amortissement totalise 10 497 644 \$ (10 577 103 \$ au 30 avril 2014), tandis que celle des actifs financiers évalués à la juste valeur totalise 976 860 \$ (962 963 \$ au 30 avril 2014) et celle des instruments de capitaux propres évalués au coût totalise 87 111 \$ (142 620 \$ au 30 avril 2014).

Passifs financiers garantis

Au 30 avril 2015, la valeur comptable des passifs financiers qui sont garantis est de 35 749 244 \$ (27 945 947 \$ au 30 avril 2014).

21 - ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Après la fin de l'exercice, l'Université a contracté une nouvelle dette à long terme dans le fonds d'immobilisations au montant de 2 381 656 \$, portant intérêt au taux de 2,576 %, remboursable par versements annuels de 273 195 \$ et échéant en octobre 2025. Cette dette a servi à financer les projets d'immobilisations corporelles et à rembourser une partie du découvert bancaire et la facilité de crédit. Le service de cette dette à long terme est assuré (capital et intérêts) par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.